

Réf: Dossier N° : 54340

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE DISTRIBUTION DE NECTAR DE FRUITS » en abrégé «SIDNEF »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX VALLON rue des  
jardins face Ste Cécile, 06 BP 2002 ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Juin 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE DISTRIBUTION DE NECTAR DE FRUITS » en abrégé «SIDNEF ».

Objet: l'importation et la distribution de nectar de fruits et de toutes denrées alimentaires. Par ailleurs, la société pourrait faire à la longue de l'import-export.

Capital social: 4 000 000 F CFA divisé en Quatre Cents (400) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et libérées de moitié par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX VALLON rue des jardins face Ste Cécile, 06 BP 2002 ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur BROU AGNIN NICODEME.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24532 du 17/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22093 du 17/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

